



COMMISSION F.A.F.A.

Réunion du Lundi 14 Janvier 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : Mme Andrée DELERON, MM. Michel BIRON, Henri CASSOU CONTE, Charles CHEM, Patrick DARRICARRE, Jean-Claude FERRANDEZ, Jean-Marie FOURTAGE, Michel GAUDET, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI, Jean-Claude POINTET et Claude ROUMAGE.

Absents excusés : Mme Régine COUTHURES, MM. José BEYNEY, Jacky COUTHURES, José DORRONSORO, Jean DUCLAS.

Administrative : Mme Marie-Christine MEYROU.

Michel GAUDET ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et une bonne année 2019, aux membres présents.

DOSSIERS FAF VALIDES PAR LA C.F.A.F.A. ET AVEC UN ACCORD FAVORABLE DU PRESIDENT DU DISTRICT DE LA GIRONDE

- A cette date, aucun dossier.

DOSSIER F.A.F.A. A VALIDER PAR LA C.F.A.F.A.

- Commune de Targon : création d'un terrain de jeu réduit. et le dossier F.A.F.A.
Après étude des pièces, ce dossier n'est pas validé par la C.F.A.F.A., car ne nous disposons pas du dossier technique de l'éclairage.
Mail de la Mairie le 09.01.2019, objet : pour la partie électricité, le SDEEG est en charge de la réalisation du dossier technique et du devis qui ne pourront nous être transmis que la semaine 4.
- Communauté de Communes du Créonnais : mise en conformité d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique.
Après étude des pièces, ce dossier n'est pas validé par la C.F.A.F.A., car la délibération n'a pas été modifiée ainsi que la fiche plan de financement prévisionnel.
Contact a été pris avec la responsable du dossier, la Délibération sera faite la semaine 4.

VISITES DE FIN DE TRAVAUX

- Le 17.12.2018 : stade municipal Les Faures, NNI : 334250101 à St Laurent d'Arce : Clôture du stade.
- Le 27.12.2018 : stade municipal, NNI : 334870101 à St Vincent de Paul : visite fin de travaux Horizon Bleu 2016, vestiaires.

COMMISSION F.A.F.A.

RELANCE TRAVAUX

Des dates butoirs de réalisations des travaux vont arriver d'ici fin juin 2019. Contact sera pris avec les porteurs des projets afin de voir où ils en sont.

INFORMATION

- C.R. F.A.F.A. se tiendra le vendredi 25 janvier 2019. Les dossiers F.A.F.A. devront avoir été transmis via l'outil F.A.F.A. en ligne le lundi 21 janvier 2019 dernier délai.
- Sur le P.V. C.R. F.A.F.A. du 04.11.2018, page 1, Gérard Brouste informe également la Commission que le Comité de Direction a choisi de ne pas subventionner les dossiers présentés sous la nomenclature « nature du projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral ». Pour des raisons de responsabilité la LFNA ne souhaite pas subventionner des projets qui ne se conforment pas aux règlements fédéraux.
- Mail Rond Central :
 - Le 09.013.2019, demande de prorogation de la Mairie de Beautiran pour la construction d'un club House.
La Ligue du Football Amateur accorde un délai supplémentaire jusqu'au 31 janvier 2019 pour finaliser le projet. Aucune autre dérogation ne pourra être accordée passé ce délai.
 - Le 09.01.2019, demande de subvention Mairie de Libourne pour l'arrosage intégré et la mise en conformité de l'éclairage du stade de La Jalousie.
Pour obtenir les subventions la Ligue de Football Amateur demande les éléments (Attestation d'achèvement des travaux, photos...).
 - Le 09.013.2019, demande de prorogation de la Mairie de Ste Croix du Mont pour la mise en conformité d'un ensemble de vestiaires.
La Ligue du Football Amateur accorde un délai supplémentaire jusqu'au 31 janvier 2019 pour finaliser le projet. Aucune autre dérogation ne pourra être accordée passé ce délai.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Plus rien à l'ordre du jour,
La réunion se termine à 16h30.

Prochaine réunion le lundi 25 février 2019 à BRUGES à 14h00.

Andrée DELERON
Secrétaire,

Michel GAUDET
Président de la C.F.A.F.A.